

Puisque les activités de planification étaient toutes terminées, la Division de la planification a été dissoute en mai 1985. Le Service des expositions a été absorbé par la Division de la construction. Sous la direction du troisième vice-président à la construction, la Division a été remaniée une troisième fois pour être divisée en quatre services: 1) Construction, 2) Services de conception, 3) Expositions et 4) Services de gestion. L'équipe de l'embellissement du site, constituant le Service de l'aménagement du site, a été absorbée par la Division des opérations.

Le Service de la construction, sous la responsabilité du directeur de la construction et des contrats, dirigeait un chef de la construction et une équipe de coordonnateurs de la construction des zones. Les chefs de la conception et de la production, de la coordination technique et des consultants en conception relevaient du directeur des services de conception. Le directeur des expositions était responsable d'un chef de la planification et de l'administration et d'un chef de la conception des expositions. Aux services de gestion, le directeur des immobilisations et du budget avait sous ses ordres le chef de la planification des coûts et des immobilisations, et le chef du contrôle des coûts. La Division de la construction restait en relation étroite avec les secteurs de la Corporation agissant aux niveaux du contrôle des normes et de la sécurité, des finances, des assurances, des relations de travail et du contentieux.

Un consultant nommé directeur de la création relevait du vice-président à la construction tout en offrant ses services aux autres divisions de la Corporation.

Le dernier changement de structure apporté à la Division de la construction a été effectué en janvier 1986, quatre mois avant l'ouverture. Des équipes d'intervention ont alors été formées. L'objectif de cette modification était d'alléger et de rationaliser les dernières étapes du mandat de construction. Les objectifs de ce concept d'équipes étaient les suivants: 1) permettre à tous les chefs d'équipe présents aux réunions de prendre connaissance des progrès réalisés; 2) examiner les responsabilités des diverses équipes et faire en sorte que l'organigramme reflète bien la réalité; 3) identifier les problèmes qui ne pouvaient pas être réglés par les échanges normaux entre les équipes; 4) identifier les obstacles à l'action afin de les faire disparaître.

Onze équipes d'intervention ont été formées. Les voici: 1) alimentation et marchandises, 2) objets exposés, 3) entretien du site, 4) drapeaux et bannières, 5) déplacements sur le site et transport, 6) participants, 7) travaux mineurs d'aménagement, 8) électricité et éclairage, 9) travaux majeurs d'aménagement paysager, 10) autres structures et 11) coordination de l'activité sur le site.